

Dossier suivi par : RIGAUT Laetitia

Assistante administrative

ifmem@chu-clermontferrand.fr

Référence dossier : 2023\IFMEM\Administratifs\rentrée

Clermont-Ferrand, le 2 juin 2023

Objet : Rentrée scolaire et visite médicale

Madame, Monsieur,

Nous avons bien enregistré votre inscription à l'Institut de Formation de Manipulateurs d'Electroradiologie de Clermont-Ferrand, pour **la rentrée du Lundi 4 septembre 2023 à 9 heures**.

Afin de finaliser votre inscription administrative vous devez fournir dès à présent les documents demandés sur notre site <http://www.eifs.fr/eifs/Pages/IFMEM/Inscription.aspx> savoir :

- La fiche de renseignements
- Les pièces obligatoires listées ;
- Les 3 formulaires médicaux dûment complétés ;
- La grille des mensurations afin de commander les tenues ;
- Les frais d'inscription : 170 € par chèque libellé à l'ordre de Monsieur le Trésorier Principal.

INSCRIPTION A L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Après la rentrée, l'université vous adressera des éléments par mail d'information et un lien permettant de générer un n° OPI qu'il faut impérativement noter.

Les candidats compléteront un formulaire (nom/prénom/date de naissance etc.). Une fois le document rempli, le candidat pourra accéder directement au site des inscriptions administratives de l'UCA.

Si le candidat a déjà été inscrit à l'UCA et possède un numéro étudiant, il faut transmettre ce numéro au secrétariat de l'IFMEM (lrigault@chu-clermontferrand.fr) pour faire un laissez-passer permettant l'inscription.

L'étudiant doit impérativement mettre sa photo sur l'ENT à l'issue de son inscription avant le 30 octobre délai de rigueur. Cet élément est bloquant pour l'édition des cartes.

VISITE MEDICALE

Nous vous informons que vous serez convoqué pour une visite médicale obligatoire à la médecine du travail et des écoles au CHU de Clermont Ferrand. Il faudra vous munir de :

- ✓ Votre carnet de vaccinations ou de santé
- ✓ Et des formulaires médicaux préalablement remplis par votre médecin traitant.

DEMANDE DE BOURSES

Vous avez la possibilité de faire une demande de bourse régionale d'études sanitaires et sociales en ligne, auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes sur le portail Internet www.aidesfss.auvergnerrhonealpes.fr

Le code établissement à renseigner est : ETAB135

Attention, votre demande doit être saisie avant **31 octobre 2023**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Monsieur PERRIER GUSTIN Patrice
Directeur de l'IFMEM
Coordonnateur général des écoles et instituts de formation